



NON au démantèlement de l'hôpital public !

Après la fermeture de 20 lits de SSR (Soins de Suite et de Réadaptation) à l'hôpital de Sedan, voilà que la maternité est à son tour menacée de disparition.

Ces nouvelles déstabilisent une nouvelle fois le bon fonctionnement de notre hôpital, conduisent à la souffrance des futurs parents et de leurs proches et ne font qu'aggraver le nombre de burn-out des soignants. Elles confirment le manque de volonté de maintenir un service public hospitalier au service de tous. Elles assoient la négation des droits constitutionnels d'égalité d'accès aux soins et des grands principes de la Sécurité Sociale.

Nous dénonçons :

- **la baisse endémique des crédits alloués à l'hôpital public**, réitérée cette année encore lors du **vote au Parlement du budget pour la prochaine année** ;
- **la limitation irresponsable des places dans les écoles et les facultés** qui forment les soignants ainsi que **l'insuffisance des recrutements** qui plombent le bon fonctionnement des hôpitaux publics.

Nous refusons :

- **la logique centralisatrice et comptable** qui amène à fermer des services de première nécessité ;
- **la mise en danger des patients** et notamment des mères et de leurs enfants avec cette menace de disparition de la maternité.

Nous demandons :

- que le délai d'accès au service public de santé soit **le premier critère de sécurité** ;
- que l'organisation de l'offre de soins prenne en compte **les droits du citoyen et la spécificité des territoires**.

Nous exigeons :

- **le rétablissement à Sedan d'un hôpital proche de la population** avec une maternité, des services de chirurgies traumatique et viscérale, un service de cardiologie, un service de pneumologie, un service de SSR ;
- **un plan d'urgence pluriannuel** rétablissant la stabilité et la confiance des soignants et des usagers.

Nom Prénom	Ville	Signature